

blème. Cette politique n'est qu'une phase intermédiaire au cours de laquelle, à mesure que la spécialisation et autres avantages semblables seront poussés à leur conclusion logique, il y aura liberté de mouvement.

La politique actuelle, y compris l'importance marquée que l'on accorde à la Banque de développement régional, ne peut s'expliquer que par les restrictions imposées au libre mouvement du commerce. Si ce mouvement avait été complètement libre, il n'aurait pas été nécessaire à la banque régionale de concentrer ses efforts presque exclusivement sur les îles les moins développées.

Je crois aussi qu'il se développera un mouvement d'intérêt croissant du Commonwealth des Antilles à l'égard de l'Amérique latine. Ce développement sera lent en raison du problème des communications. Quand je fréquentais l'école secondaire en Jamaïque, j'étais considéré comme un excentrique, parce que j'étudiais l'espagnol. On pouvait tout aussi bien apprendre le français comme langue seconde, étant donné que c'est une langue de culture et la langue de la diplomatie et qu'on espérait passer un jour des vacances en Europe; mais il n'était pas question de visiter des pays de langue espagnole.

Ce mouvement de collaboration progressera lentement, car nous connaissons très peu les peuples de l'Amérique latine. Cependant, beaucoup de nos compatriotes, les économistes surtout, sont conscients de ce que les penseurs et les techniciens de l'Amérique latine ont fait, par le moyen de l'ECLA, pour faire comprendre leurs problèmes économiques de même que les problèmes des Antilles, de sorte que j'espère qu'il se produira un mouvement croissant de réciprocité. Ce mouvement commencera naturellement par les pays les mieux situés à cette fin. Ainsi, par exemple, il existe une association assez étroite entre la Trinité et le Venezuela et trois des pays du Commonwealth des Antilles sont membres de l'OAS. A mon avis, ces mouvements doivent être encouragés, mais il ne faut pas les imposer de force.

La question de la Communauté économique européenne est une question très complexe. Je puis vous dire que les gouvernements des Antilles ont étudié cette question à fond; ils ont prévu quels sont les avantages qu'ils devront accorder en retour de l'achat de leur sucre par le Marché commun européen, et quelle sorte de réciprocité commerciale il faudrait instituer. Ce sont là des problèmes complexes et, à vrai dire, il est difficile de prévoir ce qu'il faudra faire tant que la Grande-Bretagne n'est pas entrée dans ce Marché commun. Les Britanniques pourront peut-être conserver leurs marchés traditionnels et peut-être qu'ils ne le pourront pas. Il y a plusieurs

types d'association. Il y a le type français, comme les accords de Yaounde, et il y a le type est-africain fondé sur l'article 238 du Traité de Rome. Il y a aussi un type d'association qui ne porte que sur certains domaines désignés, comme l'association entre le Maroc et la Tunisie d'une part et le Marché commun européen d'autre part.

Je sais que les gouvernements des Antilles ont étudié ces problèmes au cours de la dernière conférence; mais, tant que la Grande-Bretagne ne sera pas entrée dans le Marché commun et que la situation ne sera pas devenue plus claire, il est très difficile de prédire quel type d'entente il faudra faire. Quant à moi, ce problème ne m'inquiète pas. Je crois qu'il est préférable que les ententes soient dictées par la logique des événements.

Le sénateur Carter: Pourriez-vous dire au Comité quel sera probablement le type d'entente qui sera conclu advenant l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun.

M. Eaton: Je suis ici dans une situation délicate et j'espère, monsieur le sénateur, que vous m'excuserez si je ne me prononce pas catégoriquement. Je ne voudrais pas faire des déclarations qui me forceraient à révéler des renseignements confidentiels.

Le sénateur Bélisle: Monsieur Eaton, vous avez parlé de création de nouveaux emplois.

M. Eaton: Oui.

Le sénateur Bélisle: A mon avis le tourisme a toujours été un grand débouché. Avez-vous l'impression que l'on a fait tout ce qu'il y a à faire dans ce domaine? Les revues du Canada et des États-Unis nous apprennent que les touristes ne reçoivent pas toujours chez vous un accueil enthousiaste. Soit dit sans malice.

M. Eaton: Voilà un sujet de discussion fort intéressant. Tout d'abord voici quelques faits au sujet des questions qui se posent à ce propos dans notre pays. Comme vous le savez, en raison de nos importations de légumes et autres aliments, il y a une forte quantité de notre argent qui sort du pays. Il y a, d'autre part, une certaine récupération de profits. Il faut établir un certain équilibre entre les besoins réels et les besoins imaginaires des touristes, en matière d'alimentation. C'est là un problème que la population des Antilles devra résoudre elle-même. A mon avis, la population réagit trop vivement en face des attitudes des touristes, dont elle se fait une fausse idée. Mais la population des Antilles n'est pas la seule à avoir de telles réactions. Nous avons eu la même attitude au Canada au sujet des investissements étrangers. A mon avis, c'est là un problème imaginaire. Les Canadiens n'ont qu'à formuler sur ce point les normes fondamentales. Les États-Unis ont